

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7906A1

Titre Évaluation : adultes

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mercredi 8h30 à 11h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Jean Gagnon, Ph.D., professeur titulaire

Coordonnées Courriel : jean.gagnon@umontreal.ca
Bureau : D-313 (Pavillon Marie-Victorin)

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom Dominic Laquerre

Coordonnées dominic.laquerre@umontreal.ca

Disponibilités À venir

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'évaluation psychologique en clinique est un processus complexe se déroulant dans le cadre d'une relation thérapeutique, comprenant plusieurs étapes et faisant appel à différentes méthodes d'évaluation. Elle se veut une évaluation globale, unique et intégrée de la personne qui vient consulter dans le but de lui venir en aide. Elle se caractérise notamment par la place importante qu'occupe le jugement clinique du clinicien dans une démarche d'intégration entre différentes informations issues de l'évaluation et plusieurs champs de la psychologie. Ce cours vise le développement d'une compréhension clinique valide, l'établissement d'un diagnostic et la formulation de cas selon différentes perspectives théoriques de la personnalité et de la psychopathologie. Ce cours se centrera sur les différentes modalités de l'entrevue clinique et sur les questionnaires auto-rapportés qui la complètent.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce cours sont : (1) Connaître et appliquer les notions théoriques de base de l'évaluation psychologique à un cas clinique ; (2) Connaître les éléments essentiels de l'entrevue clinique et de l'entrevue diagnostique ; (3) Établir un diagnostic différentiel selon la nosographie du DSM-5 ; (4) Formuler des éléments d'une compréhension clinique selon les perspectives cognitive-comportementale et psychodynamique ; (5) Connaître une variété de stratégies d'évaluation des troubles psychologiques ; (6) Connaître l'utilité d'une gamme d'instruments d'évaluation et savoir quand les utiliser en clinique ; (7) Être sensibilisé à l'existence de systèmes diagnostiques psychodynamiques et au diagnostic structural ; (8) Connaître et appliquer les éléments à considérer dans la planification d'un traitement psychologique ; (9) Connaître des stratégies pour évaluer les progrès et les résultats (outcomes) ; (10) Connaître les sections composant le rapport psychologique et rédiger certaines sections de celui-ci en respectant les meilleurs standards ; (11) Connaître et appliquer la méthode de Shea (2005) pour l'évaluation du risque suicidaire dans le cadre d'une entrevue clinique.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

En appliquant le contenu théorique vu en classe sur un matériel clinique, l'étudiant(e) sera amené(e) à développer une compréhension psychologique unique et intégrée du client, un diagnostic différentiel, des recommandations thérapeutiques et un plan de traitement. L'étudiant(e) sera aussi en mesure de communiquer ces informations sous forme de rapport d'évaluation psychologique.

La formule pédagogique privilégiée sera l'enseignement magistral. Des cas cliniques viendront illustrer les concepts théoriques. Des exercices en classe seront également utilisés pour intégrer un thème particulier et développer les compétences nécessaires à la réalisation des différents travaux. Les étudiant(e)s seront fortement invité(e)s à compléter les notions abordées dans le cadre du cours par des lectures suggérées chaque semaine. Les diapositives du professeur, ainsi que du matériel pédagogique additionnel pour chaque cours sera accessible sur StudiUM.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☐ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |

Plan de cours

- | | |
|--|---|
| ☒ Illustrations de cas | ☒ Observation / Démonstration |
| ☐ Exercices réflexifs | ☐ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Indiquer ici toute autre modalité pédagogique ou remarque

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Mercredi, 2 sept. 2026	1	Introduction Définition et but de l'évaluation. Historique. Rappel sur les notions de fidélité et validité. Aspects éthiques. Jugement clinique. Étapes et modèle de l'évaluation.	Activité pratique sur le motif de consultation	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitres 1, 2, 6 et 8).
Semaine 2 Mercredi, 9 sept. 2026	2	Entrevue clinique Structure de l'entrevue et domaines de la phase d'ouverture.	Activité pratique sur les quatre domaines de la phase d'ouverture (PÉPÉ)	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 9).
Semaine 3 Mercredi, 16 sept. 2026	3	Entrevues structurées Historique du DSM. Questionnaires, inventaires et entrevues diagnostiques pour symptomatologie générale.	Activité pratique sur l'administration et la correction du SCID-5-CV	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 16, sauf section 16.4). Hersen & Thomas (2007): Structured and semistructured interviews (chapitre 3).
Semaine 4 Mercredi, 23 sept. 2026	4	Examen mental Aspects comportementaux et cognitifs. Dépistage neuropsychologique.	Activité pratique sur les aspects comportementaux et cognitif de l'examen mental	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitres 13 et 14).
Semaine 5 Mercredi, 30 sept. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ			

Plan de cours

Semaine 6 Mercredi, 7 oct. 2026	5	Impressions diagnostiques Plainte principale et domaines d'intérêt. Description et histoire du problème actuel. Histoire familiale et sociale. Impressions diagnostiques.	Activité pratique sur les domaines d'intérêt et la liste de diagnostics différentiels	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitres 11, 12 et 18, sauf section 18.3).
Semaine 7 Mercredi, 14 oct. 2026	6	Évaluation cognitive-comportementale Définition. Fidélité et validité. Caractéristique et déroulement. Observation et auto-observation. Mesures cognitives.	Activité pratique sur l'organisation des données brutes en tableaux ou figures significatives	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 17). Pretzer & Beck (2005). A cognitive theory of personality disorders. In: M.F. Lenzenweger & J.F. Clarkin (Eds.). Major Theories of Personality Disorder (2nd Ed.). New York: Guilford Press (pp. 43-113).
Semaine 8 Mercredi, 21 oct. 2026 (CONGÉ)	SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)			
Semaine 9 Mercredi, 28 oct. 2026	7	Évaluation cognitive-comportementale (suite) Évaluation du trouble du comportement. Étapes de l'approche fonctionnelle multimodale. Formulation de cas.	Activité pratique sur la formulation de cas d'approche cognitive-comportementale	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 20) Gagnon, J. & Zajenkowska, A. (2023). Psychotherapy case formulation for patients with aggressive behaviours in clinical settings: an adaptation of

Plan de cours

				the Multimodal Functional Model.
Semaine 10 Mercredi, 4 nov. 2026	8	Évaluation psychodynamique Principes. Points de vue structural, développemental, dynamique et adaptatif.	Activité pratique sur les actes manqués, le style défensif et le patron relationnel du client	Wallerstein (1988). One psychoanalysis or many ?
Semaine 11 Mercredi, 11 nov. 2026	9	Évaluation psychodynamique (suite) Introduction au Psychodynamic Diagnostic Manual, 2 nd ed. (PDM-2). Formulation de cas.	Activité pratique sur la formulation de cas d'approche psychodynamique	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 21). Messer & Wolitzky (1997). The psychoanalytic approach to case formulation. In: Eells, T.D. (Ed.). Handbook of Psychotherapy Case Formulation (2 nd Ed.). N.Y.: Guilford (pp.67-104).
Semaine 12 Mercredi, 18 nov. 2026	10	Syndrome dépressif Application de la démarche diagnostique via symptômes de l'histoire, signes de l'examen mental et instruments de mesure.	Activité pratique sur les aspects importants à considérer dans l'évaluation de la dépression	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 18, section 18.3). Hersen & Thomas (2007): Major depressive disorder (chapitre 10).
Semaine 13 Mercredi, 25 nov. 2026	11	Planification du traitement Composantes du plan de traitement. Caractéristiques du client. Mesure du suivi et des résultats. Contenu du rapport psychologique. Communication des résultats.	Activité pratique sur l'élaboration d'un plan de traitement	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitres 22, 23 et 24).

Plan de cours

Semaine 14 Mercredi, 2 déc. 2026	12	Évaluation du risque suicidaire Techniques de validation. Facteurs de risque chroniques et immédiats. Méthode chronologique de Shea.	Activité pratique sur l'évaluation du risque suicidaire	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitres 10 et 15). Hersen & Thomas (2007): Suicide Risk Assessment (Chap. 8).
Semaine 15 Mercredi, 9 déc. 2026	13	Évaluation des troubles de la personnalité Questionnaires, inventaires et entrevues diagnostiques pour les TP.	Activité pratique sur l'administration et la correction du SCID-5-PD	Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique (chapitre 16, section 16.4). Bouchard, S. (2022). L'évaluation des troubles de la personnalité en contexte clinique: problématique et approche intégrative séquentielle.
Semaine 16 Mercredi, 16 déc. 2026	CONGÉ			
Semaine 17 Mercredi, 23 déc. 2026	CONGÉ			

Notes :

- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	Travail no 1 : Analyse du contexte et impressions diagnostiques Consignes : À partir du cas clinique Frédéric (transcription verbatim de 2 entrevues), veuillez répondre aux questions suivantes et formulez vos impressions diagnostiques en vous basant sur les exigences suivantes : Partie A) Analyse du contexte de l'évaluation: 1. Qui est votre client? (ou qui sont vos clients?) (au sens déontologique; description socio-démographique non obligatoire) 2. Quel(s) est (sont) le (les) motif(s) de consultation de votre client? 3. Quelles questions plus précises la demande de votre client pourrait-elle contenir? Votre client fait-il face à des décisions importantes? Si oui, quelles pourraient être celles-ci? (selon votre jugement clinique) 4. Quelles seraient les grandes lignes de la planification de votre évaluation? (ex. : sphères, stratégies, enjeux particuliers, préparation, etc.; démontrez votre	2026-10-23	30% de la note finale

Plan de cours

approche globale devant la situation d'évaluation)

Partie B) Impressions diagnostiques et sélection des instruments:

1. Faites la liste des diagnostics différentiels du client c'est-à-dire faites la liste des diagnostics DSM-5 probables/possibles par ordre décroissant de confiance.
2. Pour chacun d'eux, veuillez justifier votre diagnostic en discutant des signes et symptômes qui appuient ou n'appuient pas celui-ci, ou des informations qui vous manquent pour l'appuyer.
3. Quels instruments seraient pertinents pour compléter votre évaluation? (donnez des exemples de tests; utilisez livres de référence, testothèque, sources internet au besoin)

Critères d'évaluation :

PARTIE A

Questions 1 et 2 = 2 points pour l'exactitude de la réponse

Question 3 = 2 points pour la pertinence de la réponse.

Question 4 = 4 points pour la pertinence et la complétude

Plan de cours

Sous-total : 10 points

Critères de correction :

Exactitude : la réponse correspond aux informations attendues

Pertinence : les éléments de la réponse sont importants et en lien avec le reste du matériel clinique

Complétude : la réponse démontre une approche globale devant la situation

PARTIE B

Impressions diagnostiques :

5 points pour la pertinence

10 points pour la justification

Sélection d'instruments :

5 points pour la pertinence

Sous-total : 20 points

Critères de correction :

Pertinence : les éléments de la réponse sont importants et en lien avec le reste du matériel clinique

Complétude : selon le diagnostic choisi, on y retrouve tous les éléments attendus

Justification : discussion du diagnostic appuyée sur les critères du DSM, identification de tous les critères qui s'appliquent au cas et explication des

Plan de cours

critères qui ne s'appliquent pas ou qui sont inconnus

Total : 30 points

1 point de pénalité pour le non-respect des normes de présentation

Normes de présentation :

L'étudiant(e) peut présenter ses idées selon différents formats (texte, liste de points, tableau)

2 à 3 pages maximum

Police : Time 12

1.5 interligne

Marges : 2.5 cm

Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	Travail no 2 : Formulation de cas L'étudiant(e) devra développer des inférences sur la formulation de cas selon l'approche cognitive comportementale et psychodynamique sur le cas clinique. Étant donné que le matériel que vous avez à votre disposition est incomplet (ex., vous n'avez pas l'examen mental et les résultats aux tests), les inférences peuvent venir plus ou moins directement du matériel clinique. Ainsi, pour les besoins du travail, il est donc possible de développer des inférences qui découlent de manière logique du matériel et cela, même pour la formulation TCC.	2026-11-27	30% de la note finale
----------------------------	-----	--------------	--	------------	-----------------------

Plan de cours

Consignes : À partir du cas clinique (transcription verbatim des 2 entrevues du client), formulez votre compréhension clinique selon l'approche cognitive comportementale et psychodynamique en vous basant sur les exigences suivantes :

1. Formulation de cas selon l'approche cognitive comportementale :

- a. faites la liste de tous les problèmes et/ou difficultés du client (ex. : comportements, symptômes, pensées automatiques, émotions dysfonctionnelles, problèmes relationnelles, etc.); caractérisation des problèmes non obligatoires (ex. : fréquence, intensité, impact);
- b. choisissez UN problème parmi la liste. Vous pouvez décider de prendre une définition plus large (ex. : problème d'affirmation) que stricte (ex. : difficulté à dire non) si vous voulez. Sur le problème choisis, donnez vos inférences par rapport à :
 - i. UNE croyance fondamentale (postulat inconditionnel; ex. : « je suis faible ») ET UNE croyance intermédiaire (postulat conditionnel) de type « présomptions » (si ... , alors...; ex. : si je perds mon emploi, alors je suis mauvais employé), « règles » (je dois...; ex. : je dois

Plan de cours

absolument faire aucune erreur) OU « attitudes » (réaction stéréotypée de réagir à une situation; ex. : je réagis de manière catastrophique quand je fais une erreur)

ii. UN événement d'activation qui active le schéma OU UN facteur instigateur qui annonce l'apparition du comportement (élément contributif et/ou déclencheur) ET/OU UN facteur de maintien du comportement (le facteur instigateur et/ou de maintien peut s'adresser au même comportement ou à un autre comportement de la liste si vous mentionnez les deux)

iii. Hypothèse(s) de travail sur le problème choisi i.e. formulation de cas sous forme narrative qui relie problèmes, croyances et événements/facteurs. Vous pouvez formuler plus qu'une hypothèse mais assurez-vous de bien la (ou les) développer en faisant des liens et en donnant des explications.

2. Formulation psychodynamique :

choisissez et développez UN élément des caractéristiques structurales (ex. : 1) affects, pulsions, défenses; 2) fonctions reliées aux objets; 3) fonctions reliées au soi; 4) niveau d'organisation de la personnalité) ET UN élément des caractéristiques dynamiques de la

Plan de cours

formulation psychodynamique (ex. :
signification des symptômes, motivation
inconsciente, domaine et nature des
conflits).

Critères d'évaluation :

Formulation TCC :

7.5 points pour la pertinence

7.5 points pour la complétude

Formulation psychodynamique :

7.5 points pour la pertinence

7.5 points pour la complétude

Total : 30 points

1 point bonus pour le respect des normes
de présentation

Critères de correction :

Pertinence : les éléments de la réponse
sont importants et en lien avec le reste
du matériel clinique

Complétude : selon l'élément de la
formulation de cas choisi, on y retrouve
les concepts/dimensions attendus

Le travail devra contenir entre 2 et 4
pages.

2026-12-18

Plan de cours

Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	Travail no 3 : Rédaction d'un rapport psychologique Consignes : La rédaction du rapport psychologique se veut l'occasion de confirmer ou de modifier au besoin les inférences développées jusqu'alors au sujet du cas clinique et de faire la synthèse de toutes les informations recueillies. À partir du matériel clinique disponible et des travaux précédents, rédigez les sections suivantes du rapport psychologique : 1. Identification 2. Source de la référence et motifs de la consultation 3. Description du problème actuel 4. Histoire du problème actuel 5. Antécédents familiaux et personnels 6. Antécédents médicaux et médication 7. Compréhension clinique 8. Impressions diagnostiques 9. Recommandations, pronostic et urgence de l'intervention 10. Plan d'intervention : objectifs thérapeutiques, priorités et stratégies d'intervention Critères de correction :	40% de la note finale
----------------------------	-----	--------------	--	-----------------------

Plan de cours

Structure : éléments aux bons endroits, absence de redondance, ne manque pas de section (2 points)

Clarté : informations et hypothèses cliniques faciles à comprendre (2 points)

Concision : idées synthétisées, pas de longueurs ou détails inutiles (2 points)

Pertinence : informations importantes et en lien avec motif de consultation (2 points)

Compréhension clinique : compréhension clinique découle des données recueillies, possède validité clinique pour bien comprendre le client et permet de répondre à la question de la référence (20 points)

Impressions diagnostiques : diagnostic DSM-5 tenant compte essentiellement des symptômes rapportés par le client (problème actuel et de leur histoire), ainsi que des principes guidant l'établissement d'un diagnostic différentiel (5 points)

Recommandations : recommandations, éléments de pronostic et plan de traitement découlent de la compréhension et appuyées par les données probantes de la littérature (caractéristiques client) (5 points)

Style : informations et conclusions exprimées avec précision, modération et

Plan de cours

nuance, et dans un langage accessible au client (2 points)

Total : 40 points

Le rapport devra contenir 6 à 9 pages maximum et être conforme au modèle présenté en classe.

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux

Utilisation de l'IA générative

L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires) Livre obligatoire : Gagnon, J. (2025). Évaluation psychologique de l'adulte en clinique. Montréal : Les Éditions JFD. (livre disponible à la librairie de l'UdeM-Roger-Gaudry)

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Équipement ou matériel obligatoire

Ressources complémentaires

Documents

Lectures obligatoires :

Bouchard, S. (2022). L'évaluation des troubles de la personnalité en contexte clinique: problématique et approche intégrative séquentielle. *Les Cahiers du Savoir, No 3*, 2-8. Ordre des psychologues du Québec. (chapitre disponible sur Studium)

Eells, T.D. (Ed.). *Handbook of Psychotherapy Case Formulation* (2nd Ed.). N.Y.: Guilford (chapitre de Messer & Wolitzky disponible sur Studium)

Gagnon, J. & Zajenowska, Z. (2023). Psychotherapy case formulation for patients with aggressive behaviours in clinical settings: an adaptation of the Multimodal Functional Model. *Journal of Psychiatry and Clinical Psychology*, 23 (3), 183-200. (article disponible sur Studium)

Hersen, M. & Thomas, J.C. (Eds.). (2007). *Handbook of Clinical Interviewing with Adults*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications. (livre en version numérique disponible à la bibliothèque)

Lenzenweger, M.F. & Clarkin, J.F. (Eds.). (2005). *Major Theories of Personality Disorder* (2nd Ed.). New York: Guilford Press. (chapitre de Pretzer & Beck disponible sur Studium)

Wallerstein, R. (1988). One psychoanalysis or many? *International Journal of Psychoanalysis*, (69):5-21 (article disponible sur Studium)

Sites Internet

Guides

Autres

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.